

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°299 DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

IN MEMORIAM

P.3

Une pensée pour Ben Daouda Sylla
18 octobre 2020 - 18 octobre 2023



Édito à vue d'Aigle

**Vivement la moralisation
de la vie publique !**

Au lendemain de son avènement au pouvoir, après avoir renversé le régime du professeur Alpha Condé, le colonel Mamadi Doumbouya a créé la Cour de répression des infrastructures économiques et financières (CRIEF) pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves manquements dans l'exercice de leur fonction au sein de l'administration publique... P.2

CRIEF

P.4



**Les précisions de l'avocat
de Damaro sur sa plainte contre
le procureur Aly Touré**

JUSTICE

P.5



**Comment Amadou Diallo,
ancien correspondant de
BBC, a été extirpé de Conakry**

SPORT

P.12



**La CAN, c'est maintenant
ou jamais.**

AUGMENTATION DES SALAIRES

P.6

Les retraités plaident leur cause

UFR

P.7

**Une manifestation en vue pour le
retour du président du parti**

SPPG

**Sekou Jamal Pendessa visé
par une plainte du ministre
Ousmane Gaoual**

P.4

Édito à vue d'aigle



Vivement la moralisation de la vie publique !

Au lendemain de son avènement au pouvoir, après avoir renversé le régime du professeur Alpha Condé, le colonel Mamadi Doumbouya a créé la Cour de répression des infrastructures économiques et financières (CRIEF) pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves manquements dans l'exercice de leur fonction au sein de l'administration publique. C'est dans ce cadre que des dignitaires du régime déchu ont été interpellés et placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Coronthie. Parmi eux, l'on peut citer notamment : Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre), Dr Mohamed Diané (ancien ministre d'Etat chargé des Affaires présidentielles, ministre de la Défense nationale), Oyé Guilavogui (ancien ministre des Postes et des Télécommunications), Kabinet Sylla "Bill Gates" (ancien Intendant général de la

Présidence de la république), Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme), Amadou Damaro Camara (ancien président de l'assemblée nationale). Ces derniers, en dépit des interpellations de leurs avocats et des organisations de défense des droits de l'homme, continuent de croupir en prison, au grand dam de leurs proches.

Lors de la session ordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenu le jeudi 19 octobre 2023, le locataire du palais Mohammed V a rappelé à tous les membres de son gouvernement que la CRIEF n'a pas été créée uniquement pour les anciens ministres du régime déchu, mais qu'elle doit également s'intéresser à la gestion des ministres en fonction. Une sortie qui a été applaudie des deux mains par tous les Guinéens qui n'ont jamais cessé de se battre pour la moralisation de la vie publique. Dans la foulée, le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré, a pris la décision d'interdire la sortie du pays à 34 directeurs des affaires financières (DAF) relevant de la Présidence de la République, de la Primature et de différents départements ministériels. Comme il fallait s'y attendre, cette interdiction a donné lieu à des interprétations de toutes sortes dans la cité. Et comme si tout cela ne suffisait pas, des sources indiquent également que les passeports diplomatiques auraient été retirés à certains ministres du Gouvernement Goumou. Si toutes ces décisions ne visent qu'à assainir la gestion des deniers publics, l'on ne peut que les saluer. Les Guinéens, après 65 ans d'indépendance, continuent, dans leur écrasante majorité, de vivre dans la précarité, malgré l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays. Un fait qui s'explique principalement par les détournements de deniers publics dont les hauts cadres de l'administration publique se sont rendus coupables. Vivement donc la moralisation de la vie publique.

L'Aigle Infos

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Administrateur Général & Directeur de Publication

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Rédacteur en Chef

Ali Badara Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sékou Condé

Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Sammel M'Bemba, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou Barry, Mohamed Lamine Camara, Sékou Condé

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Mohamed Lamine Camara
654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry
628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Kéfina Diakité

CRIEF

Sans avocat, l'audience de l'ancien ministre Oyé Guilavogui renvoyée

Le procès de l'ancien ministre de l'Environnement sous le régime déchu n'a pas pu se tenir le mercredi 11 octobre, à la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF). Le ministère public parle de mauvaise foi de l'accusé qui refuserait de se payer des services d'un avocat pour assurer sa défense.



L'ouverture des débats sur le fond du dossier de l'Etat guinéen contre l'ancien ministre de l'Environnement d'Alpha Condé doit encore attendre. A peine appelé à la barre, Oyé Guilavogui, ancien dignitaire du régime Condé a signifié à la cour qu'il n'a pas de Conseil pour le défendre.

« Non ! je n'ai pas d'avocats d'autant plus que tous mes comptes sont gelés. J'attends la commission d'office. Si mes avocats se sont retirés, c'est de leur propre plein gré. Ce n'est pas moi qui leur ai demandé de se retirer », a déclaré l'ancien ministre à la cour.

Cependant, le procureur de la CRIEF constitué dans ce dossier affirme que le retrait des avocats du Ministre Oyé Guilavogui dans cette procédure, est de concert avec le prévenu. Moustapha Mariama Diallo prévient que cette manigance ne va pas étouffer la procédure. « C'est un ancien ministre, il a suffisamment d'argent mais il pense que le fait de bloquer

la procédure en demandant à ses avocats de se retirer que cela est une manière de se défendre, je trouve que non. Ce dossier a déjà commencé et ça va évoluer d'une manière ou d'autre », a répondu le ministère public.

Les avocats du ministre Oyé n'étaient pas les seuls absents dans ce procès. Le conseil de la partie civile et l'agent judiciaire y ont brillé par leur absence. Pour rappel, l'actuel pensionnaire de la maison centrale de Conakry est poursuivi pour « détournement d'argent, blanchiment de capitaux, faux et usage de faux ». Alhassane Mabinty Camara, le président de la cour a décidé de relancer une demande de commission d'office d'avocats au mis en cause. L'affaire a été renvoyée au 18 octobre prochain.

Samuel Demba. D

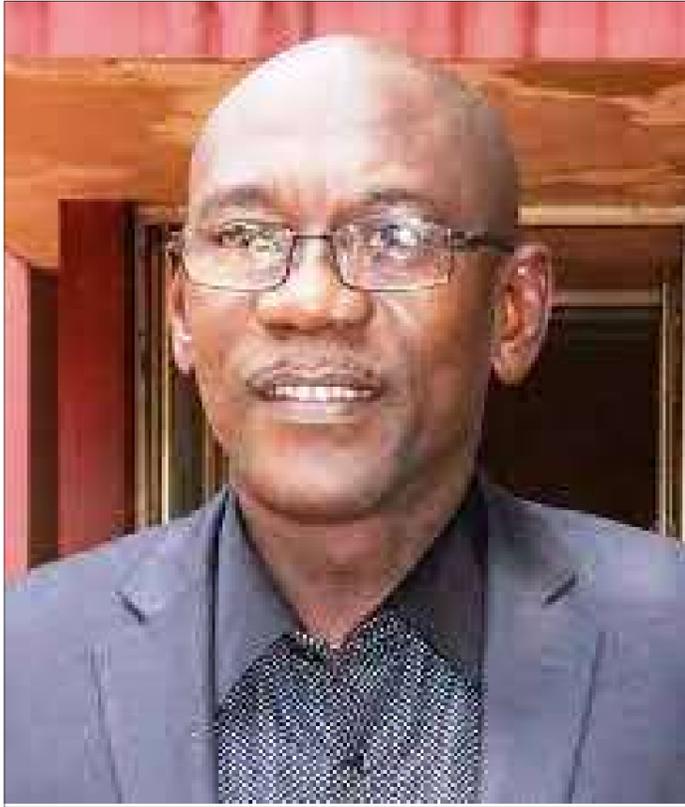
IN MEMORIAM

Une pensée pour Ben Daouda Sylla

18 octobre 2020 - 18 octobre 2023

Il y a trois ans le Tam Tam d'Afrique s'est tu. Par le fait qu'il était correspondant de Africa N°1 en Guinée, je lui ai collé ce sobriquet, qu'il a accepté sans rechigner.

Ben Daouda Sylla, qui n'est de monde ici-bas, aura été un journaliste exemplaire, qui mérite d'être cité dans les facultés de journalisme du pays. Son professionnalisme et son souci de la perfection impose le respect et la considération pour son travail. Et pour s'en rendre compte, je publie in extenso la réaction de El Hadj Ansoumane Bangoura, un doyen de la presse, qui n'est plus à présenter, qui a réagi à l'annonce de son décès : Citation " ...Ben Daouda Sylla aura été l'un des meilleurs journalistes que j'ai jamais connus et respectés. Au plan moral, il aura incarné la noblesse du journalisme comme peu le peuvent et le font chez nous et ailleurs. Au plan professionnel, Ben aura été très rigoureux dans la rédaction, le reportage et les entretiens. Pour lui, le journalisme aura été un art. Il était très porté à la confraternité. Il aura grandement contribué à l'épanouissement de la presse



et à l'émancipation des professionnels de la communication en général. J'admirais chez Ben Daouda Sylla, ce souci d'afficher tout

le monde à la même enseigne et de traiter tout le monde pareillement à son micro ou dans sa salle de rédaction. Que vous soyez savetier ou

prince, peu lui chialait : aucun privilège, aucune discrimination. Personne n'a jamais réussi à lui faire faire ou à lui faire dire ce qu'il ne tenait pas pour exact et conforme à ses normes de journaliste. Il a par exemple, pendant plus de dix ans refusé de céder aux injonctions de responsables du Ministère de l'Information malgré la suspension de son salaire. Pour Ben, le Journalisme est un sacerdoce dont le premier vœu est de dire non au blâmable à la manière de Hugo, ce personnage de Jean Paul Sartre s'écriant finalement : « irrécupérable » ! Ben

écrivait bien. Ben parlait bien. Il ciselait les mots et assaisonnait la parole avec la dose d'emphase permise au bon, au vrai journaliste, au professionnel du métier. Ben avait en lui et pour lui cette vertu fondamentale du journalisme qu'est la modestie, la retenue. Il savait s'effacer et mettre l'autre en valeur. D'où son attachement aux revues de presse et sa prédilection à faire des interviews. Ses revues de presse et ses interviews me bluffaient. Peu d'entre nous, journalistes Guinéens, sont aussi bons que lui à faire des revues de presse et des interviews. En ces exercices, Ben Daouda Sylla m'a toujours rappelé un autre grand de la presse Guinéenne : feu Abdourahamane Diallo dit D Z (Doura Zazou). Il serait profitable aux uns et aux autres que le talent et le personnage de Ben soient intensément et souvent exposés. Ben doit inspirer. Ben doit susciter des vocations. Nous devons lui savoir gré d'avoir été un journaliste de qualité comme la Guinée en connaît peu. Il a beaucoup apporté à la Guinée en participant grandement à sa démocratisation, donc à son progrès.

Mon hommage à Ben est très appuyé. Il est sincère et partagé. L'avalanche de bonnes paroles qui enflent depuis son décès rend compte de sa grandeur, de son taux d'utilité pour la Guinée et pour le journalisme. Peut-être bien que cela enchantera les anges supérieurs et lui vaudra largement les faveurs de DIEU..." Fin de citation.

Paix à son âme!

Thierno Saidou Diakité

C'est avec une profonde tristesse que nous nous souvenons de Ben, un être éminemment talentueux, professionnel jusqu'au bout des ongles, et d'une grande amabilité. À l'époque où nous étions tous correspondants de médias internationaux, dans les années 86 et 87, nous formions une équipe soudée. Serge (RFI et AFP), Foday Fofana, moi-même (BBC) et Ben, qui travaillait pour Africa n°1. Nous avons partagé tant de moments mémorables et de collaborations fructueuses. Ben était un pilier de notre équipe, apportant une expertise précieuse et une passion indéniable à son travail. Son dévouement envers son métier et son professionnalisme étaient exemplaires. Au-delà de son talent, Ben était une personne aimable et agréable à vivre. Sa présence illuminait nos journées et sa gentillesse était contagieuse. Il avait le don de rassembler les gens avec sa personnalité chaleureuse et son esprit généreux.

Aujourd'hui, alors que nous nous souvenons de ces souvenirs, nous honorons la mémoire de Ben avec respect et gratitude. Son impact dans le monde des médias et son influence positive sur ceux qui l'ont connu resteront gravés dans nos cœurs. Que son âme repose en paix, et que sa famille et ses proches trouvent le réconfort dans les précieux souvenirs qu'il a laissés derrière lui. Ben, tu nous manques énormément et tu seras toujours dans nos pensées. En souvenir de notre cher ami et frère,

Top SYLLA

Extraits des éphémérides de Thierno Saidou Diakité, consultant sportif.

34 DAF INTERDITS DE SORTIR DU PAYS

Le sujet s'invite à l'AG du RPG Arc-en-ciel

Le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu le samedi 21 octobre 2023 son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto. Une assemblée au terme de laquelle Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce sous le régime déchu, est revenu sur le cas des 34 DAF interdits de sortir du pays par le procureur spécial de la CRIEF.



« Nous, nous avons toujours su que ce qui a été dit sur le RPG Arc-en-ciel et sur ses cadres jusqu'à preuve du contraire était un gros mensonge. Et avec le temps, le temps nous a donné raison

et aujourd'hui les masques sont tombés. Vous ne pouvez pas mettre des pères de famille, des responsables dix-huit mois incarcérés sans preuve. Si c'est aujourd'hui qu'on décide que cette machine va aussi contrôler les dirigeants de la gestion actuelle c'est une très bonne chose mais attendons de voir. Pourquoi attendre jusqu'aujourd'hui pour dire que la CRIEF est un instrument aussi de l'actualité ? Ça a été créé que pour les dirigeants du RPG Arc-en-ciel. Nous nous posons des questions pourquoi maintenant ? Parce que c'est un

instrument qui existait depuis longtemps. Est-ce que c'est seulement après le 5 septembre 2021, qu'on a commencé les audits ou les condamnations des cadres qui ont détourné. Mais c'est dans d'autre juridiction que ça existait. Si on en a fait une juridiction sociale ça ne devait pas se limiter seulement aux cadres du RPG Arc-en-ciel pas seulement les fonctionnaires, il y a aussi des opérateurs économiques qui ont eu beaucoup de choses à faire, il faut auditionner aussi cela », a confié Marc Yombouno.

Mamadou Saïdou

INTERVIEW

CRIEF

Les précisions de l'avocat de Damaro sur sa plainte contre le procureur Aly Touré

L'empereur des poursuites, poursuivi. C'est en réalité la nouvelle bataille dans laquelle s'est engagé l'ancien président de l'Assemblée nationale, incarcéré depuis dix-huit à la maison centrale de Conakry. Amadou Damaro Camara a décidé de poursuivre devant le Conseil Supérieur de la Magistrature, le procureur spécial de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières pour dit-il, le refus de ce dernier de s'opposer à l'exécution des ordonnances de mise en liberté qu'il a bénéficié. Dans une interview accordée à votre quotidien, Me Santiba Kouyaté, l'avocat du prévenu a apporté des précisions sur cette affaire qui fait la Une de l'actualité judiciaire ces derniers temps.



L'Aigleinfos : *Après la mise en liberté prononcée par la CRIEF, nous apprenons que votre client est toujours à l'hôpital. Qui prend ses frais d'hospitalisation en charge ?*

Me Santiba Kouyaté : Effectivement il est hospitalisé dans une structure privée dont je préfère taire le nom, et c'est lui-même qui se prend en charge.

L'Aigleinfos : *Votre client a porté plainte contre le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré pour insuffisance professionnelle. Qu'est-ce que cela veut dire ?*

Me Santiba Kouyaté : Cette insuffisance professionnelle résulte de son refus d'exécuter l'arrêt numéro 03 rendu le 12 janvier 2023 par la chambre spéciale de contrôle d'instruction de ladite cour. Cet

arrêt un titre exécutoire donc ne pas le faire, est une faute professionnelle. C'est pourquoi Monsieur Amadou Damaro Camara a jugé nécessaire de s'adresser au Conseil Supérieur de la Magistrature pour obtenir ce que de droit.

L'Aigleinfos : *Est-ce que cette plainte est la conséquence de l'appel révélé par le procureur Aly Touré contre la décision rendue le 09 octobre 2023 après l'audition de votre client à la CRIEF.*

Me Santiba Kouyaté : La plainte qui est portée contre le procureur spécial de la CRIEF n'est pas relative à la dernière décision de la cour de la CRIEF, intervenue le 09 octobre. C'est depuis le 20 décembre 2022 que Monsieur Damaro est bénéficiaire d'une liberté et de placement sous contrôle judiciaire. Ensuite il a bénéficié d'autre autre intitulée

ordonnance de non prolongation de la détention. Toutes ces deux ordonnances ont été entreprises par les magistrats instructeurs et le procureur a interjeté appel contre à tous les niveaux. Quand vous lisez les dispositions de l'article 321 du code de procédure pénale, il est dit clairement que lorsque la chambre rend sa décision de mise en liberté, la voie est indiquée. La question qu'on se pose est de savoir pourquoi malgré la pertinence des articles, le procureur refuse de mettre Amadou Damaro en liberté ? Il ne peut pas s'abriter derrière son pourvoi qui n'est pas un titre de détention pour dire que l'article 80 de la loi sur la Cour Suprême que le délai de pourvoi et le pourvoi sont suspensifs alors que concernant Damaro, il n'y a aucun mandat. Et pour battre en brèche sa position par rapport à l'article 80, je lui oppose l'article 139 de la même loi. Cet article dit que l'inculpé, l'accusé, le prévenu doit être mis directement en liberté.

L'Aigleinfos : *Alors qu'en est-il de la dernière décision de la cour contre laquelle le procureur spécial a interjeté appel ?*

Me Santiba Kouyaté : Mon client n'est pas libre, il est en détention. Seulement qu'il est à l'hôpital pour des soins et pour la même ordonnance.

L'Aigleinfos : *Merci à vous Maître Santiba Kouyaté !*

Me Santiba Kouyaté : C'est moi qui vous remercie

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

TRANSITION

Le RPG Arc-en-ciel salue le réveil tardif du président de la transition

Lors du compte-rendu du conseil des ministres le jeudi, 19 octobre, le porte-parole du gouvernement a déclaré que le président de la transition souhaite que le travail de la CRIEF ne se focalise pas seulement sur les anciens dignitaires. Cette décision qui tombe comme un coup de tonnerre est diversement appréciée par l'opinion.

An marge de la cérémonie d'hommage rendu à Youssouf Sampil, un jeune militant du RPG, décédé au Maroc des suites de maladie, l'ancien parti au pouvoir a commenté cette actualité le samedi 21 octobre, au siège national de Gbessia.

Selon Marc Yombouno, la junte se rend enfin compte que les poursuites judiciaires dont les cadres de leur parti font l'objet n'étaient que des préjugés.

« Nous, nous avons toujours dit que ce qui a été mis sur les cadres du RPG ARC-EN-CIEL était un gros mensonge. Le temps nous a donné raison et aujourd'hui les masques sont tombés. On ne peut pas mettre des pères de famille en prison pendant dix-huit mois sans preuve. Maintenant si c'est aujourd'hui qu'on décide que cette machine va contrôler les finances de l'administration, c'est une bonne chose mais attendons de voir. Pourquoi attendre ? Puisqu'aujourd'hui la CRIEF est un instrument qui existait depuis longtemps mais avec une autre dénomination



dans d'autres institutions judiciaires. Est-ce que c'est seulement après le 05 septembre 2021 qu'on a commencé les audits ou condamnations des cadres qui ont détourné ? On en a vu. Si on a fait une juridiction spéciale, ça ne devrait seulement se limiter aux cadres du RPG ARC-EN-CIEL, même les fonctionnaires, il y a aussi les opérateurs économiques qui ont eu beaucoup de choses à faire. Il faut questionner tout ça parce qu'au-delà d'un milliard selon la CRIEF tout doit être contrôlé », a-t-il demandé.

Samuel Demba. D

SPPG

Sekou Jamal Pendessa visé par une plainte du ministre Ousmane Gaoual

Ousmane Gaoual Diallo, le ministre porte-parole du Gouvernement (pointé du doigt dans le dossier Guineematin.com) a annoncé le mardi 17 octobre 2023 avoir porté plainte contre le Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG), Sékou Jamal Pendessa, pour diffamation contre sa personne. C'était dans l'émission « Les Grandes Gueules » d'Espace

TV.

« J'ai non seulement porté plainte à qui de droit, mais je vais me constituer en partie civile, sauf si votre collègue Sékou Jamal Pendessa, présente des excuses publiques. S'il m'accuse à longueur de journée, il doit le faire ou nous apporter des preuves devant le tribunal qui m'incrimine pour que l'affaire soit close...Je ne le connais pas personnellement. Peut-être

qu'on s'est vu dans un événement ou lui me connaît. Mais lorsque cette affaire est arrivée, il y a des collègues à vous qui m'ont interpellé. Je leur ai dit le même message, celui de dire à votre collègue que j'espère qu'il a des preuves contre moi. S'il n'en a pas, d'enlever vraiment mon nom dans sa bouche parce que ce n'est pas normal de jeter les gens en pâture à longueur de journée pour se faire plaisir », a

déclaré le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo. Réagissant à cette sortie, Sékou Jamal Pendessa, dans la même émission, a indiqué qu'il est prêt à aller répondre à cette convocation. Le lundi 16 octobre, on le sait, le SPPG a voulu organiser une marche à Kaloum en signe de protestation contre le blocage prolongé du site d'information Guineematin. Un mouvement

qui a été étouffé dans l'œuf. Treize (13) journalistes, dont Sékou Jamal Pendessa, ont été arrêtés, conduits au TPI de Kaloum. Ils ont par la suite été remis à leurs avocats en attendant leur procès annoncé pour la semaine prochaine. Des voix se sont aussitôt élevées pour demander l'abandon pur et simple de cette poursuite.

Mamadou Oury

JUSTICE

Comment Amadou Diallo, ancien correspondant de BBC, a été extirpé de Conakry

Les dépositions dans le procès des événements du 28 septembre 2009 se poursuivent toujours au Tribunal de Dixinn, délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. Amadou Diallo, ancien correspondant de la BBC en Guinée, s'est constitué partie civile dans ce jugement pour livrer sa part de vérité. Sa comparution intervient quelques jours après son confrère, Mouctar Bah, correspondant de RFI en Guinée.

D Il fait partie de l'une des personnes à arriver à l'esplanade du stade du 28 septembre, où s'est tenue la manifestation appelée par les forces vives d'alors pour s'opposer à une éventuelle candidature du chef de la junte en 2009, le Capitaine Moussa Camara. Alors qu'il était parti couvrir ce meeting, ce confrère a assisté plutôt à une scène surréaliste à laquelle il ne s'attendait pas.

« Quand on a entendu les premiers coups de fusils, les jeunes manifestants disaient : c'est de la musique, on est habitué à ça. Mais plus le temps passe, ça devenait très sérieux. J'ai entendu des pleurs, j'ai vu des gens tomber parce qu'ils avaient reçu des balles, ça criait dans tous les sens. C'était le sauve-qui-peut. Mon matériel de travail a été endommagé et j'ai même été brutalisé », a-t-il raconté.

Ceci n'était que le début du commencement du calvaire qui attendait notre



confrère. Au lendemain des massacres, ce journaliste a commencé à recevoir des menaces ce, après le passage de son élément sur les ondes de la BBC.

« J'étais tellement fatigué que mon élément n'a pas pu passer le jour du massacre. Donc, au lendemain quand c'est passé dans la matinale de la BBC, j'ai toute suite des connaissances ont commencé à m'appeler me demandant de quitter. Et quand j'ai voulu leur demander pour en savoir de

plus, elles m'ont dit que c'est ma sécurité », poursuit-il.

Selon l'ancien correspondant de la BBC Afrique, cette menace était devenue tellement réelle que des agents de sécurité, habillés en civil venaient dans son quartier pour demander après lui. Pour échapper à la colère de ceux qui lui voulaient, il a déménagé nuitamment de manière discrète sa famille ainsi que sa maman de 90 ans qui vivait sous son toit dans un autre quartier où

personne ne pouvait s'imaginer en attendant d'étudier comment sortir de Conakry.

« J'ai dit à ma famille d'aller à Gomboya (Coyah) et je me suis mis à étudier la question avec la BBC. Moi, je suis allé dans un hôtel sous une fausse identité mais il fallait que je quitte le pays mais comment ? Est-ce par voie terrestre, maritime ou aérienne ? Je me suis dit que si j'emprunte la voie terrestre, je risque de me faire arrêter dans une frontière donc il

faut passer par la voie aérienne au moins en cas d'arrestation, il y aura des témoins. Quand je me suis décidé, j'ai informé la famille afin de se retrouver à l'aéroport pour partir à Dakar au Sénégal. Mais les consignes étaient de tel que quand je viens à l'aéroport, personne de devrait m'appeler par mon nom même mon enfant de trois ans qui était très attaché à moi. C'est comme que ça s'est passé et quand je suis arrivé là-bas, on a fait des formalités dans le vol que mes enfants sont venus tous vers moi on s'est serré », a-t-il relaté.

Une année après, la mère du journaliste est décédée à Labé. Mais il n'a pas pu s'y rendre à cause des tensions qui étaient encore là. Notre confrère se prépare à publier un livre autobiographique dans lequel, il compte raconter son vécu le 28 septembre 2009 et les jours qui ont suivi.

Samuel Demba. D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Amadou Diallo, ancien de la BBC, dit ses vérités à la barre

L'ex journaliste de la BBC, Amadou Diallo, a fait le mardi 17 octobre 2023, un témoignage digne d'intérêt sur les événements tragiques du 28 septembre 2009. C'était à la barre du tribunal criminel de Dixinn délocalisé dans l'enceinte de la Cour d'Appel de Conakry.

« Lors des événements du 28 septembre, il y avait une pagaille au sein de l'armée guinéenne et cette pagaille a commencé vers la fin du règne du Général Lansana Conté avec les mutineries, avec l'implication des officiers dans les trafics de drogue, de cocaïne, des officiers de police aussi. Vous savez des avions avaient commencé à atterrir à Faranah et à Boké et que lorsque le président

Dadis est arrivé il s'est attaqué aux narcotrafiquants, il a arrêté des officiers de police et de l'armée pour normaliser ce pays.

Il a voulu donner rapidement de l'eau, de l'électricité au pays. Il a voulu réviser les conventions minières. Je pense en ce moment il était de bonne foi. Parce que je sais que votre question va

dans ce sens. Je pense en âme et conscience qu'il était de bonne foi au début. Mais je dis très rapidement il a été rattrapé, il a été rattrapé par la Guinée. Oui la Guinée rattrape tous ceux qui gèrent, que vous soyez, ministre, que vous soyez directeur, que vous soyez président, vous arrivez avec de bonnes intentions, quelques mois après les intentions changent. Est-ce que c'est vous qui avez

changé ou bien est-ce qu'on vous a fait changer, je vous laisse la possibilité d'apprécier... Regardez lorsque le Général Lansana Conté est arrivé en 1984 au pouvoir, il a dit à Kindia que nous sommes arrivés pauvres celui que vous verrez demain entre nous riche c'est qu'il a volé. Le Général Lansana Conté a dit ça à Kindia. Mais quelques années après, j'ai vu ce même Général

Lansana Conté dire aux commerçants parce qu'il voulait que le prix des denrées alimentaires baisse, si vous voulez, baissez les prix, si vous voulez, laissez, ma femme ne va pas au marché », a déclaré l'ex journaliste de la BBC, Amadou Diallo.

Mamadou Oury

TRANSITION GUINÉENNE

Le politologue Alkaly Facinet Soumah écrit au colonel Mamadi Doumbouya

Alkaly Facinet Soumah est politologue. Il a cru devoir adresser une lettre ouverte au président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Lisez...

« Excellence Monsieur le Président de la Transition de Guinée,

Je me permets de vous écrire pour exprimer des préoccupations concernant la direction actuelle de la transition en Guinée. Lors de votre prise de pouvoir le 5 septembre 2021, vous avez été accueilli en libérateur, avec des promesses de justice et de respect des libertés publiques.

Cependant, plusieurs éléments semblent s'écarter de ces engagements initiaux. Tout d'abord, la restriction du droit de manifester, en contradiction avec la charte de la transition, est une source de préoccupation majeure. Oui, on pourrait être d'accord avec vous qu'étant donné que les manifestations ont toujours fait beaucoup de morts, qu'il aurait fallu les circonscrire en indiquant aux acteurs les lieux et endroits de leurs exercices, notamment l'enceinte du Palais peuple, le siège des partis politiques...

Mais ne devrait-on pas le leur annoncer sans aucun mépris et avec sollicitude ?

De plus, l'engagement de ne pas se porter candidat aux prochaines élections, que vous avez réaffirmé à maintes reprises, doit être maintenu pour garantir la crédibilité de la transition. La parole donnée de l'officier est sacrée et ne doit en aucun cas être trahie.

Le non-respect du



chronogramme de la transition tel qu'indiqué dans l'accord avec la CEDEAO sans aucune rectification à travers un dialogue inter-guinéen sincère, risque de compromettre la confiance en votre parole. Il est louable de prioriser le développement des infrastructures, mais cela ne devrait pas se traduire par une éventuelle candidature à la présidentielle basée sur ces réalisations. Tous ceux qui vous conseilleront à emprunter une telle voix sont sans nul doute ceux qui voudraient que vous trahissiez votre parole. Or, la parole d'un officier est d'or.

Les actions en faveur du retour à l'ordre constitutionnel semblent être en suspens, et le gouvernement semble davantage concentré sur d'autres priorités, ce qui est

préoccupant étant donné les contraintes de temps et de ressources financières.

Le cadre de dialogue n'a pas réussi à instaurer un agenda républicain sur la transition, en partie à cause de la méthode employée et de l'absence de concessions de certains acteurs politiques. Le Premier Ministre ne semble pas être la personne la plus adaptée pour coordonner l'action du gouvernement dans cette période cruciale de transition. Sa méthode, son choix des facilitatrices et leur inféodation à sa personne ont conduit à l'échec de ce dialogue aux grandes vertus thérapeutiques des crises.

En outre, il est inquiétant qu'un membre du gouvernement semble agir de manière partisane et non

neutre, en attaquant certains acteurs politiques. Pour lui, tout amène à l'UFDG et à son président même par voies détournées. Il ne cache pas son ambition de prendre la place de ce dernier. Tout cela nuit à la neutralité du gouvernement et aggrave la crise de confiance en vigueur dans la société et la méfiance des acteurs sociaux et politiques vis-à-vis du gouvernement et du CNRD. C'est aussi le même acteur que la presse accuse de muselement.

Le porte-parole du gouvernement crée des ennuis au gouvernement et au président de la transition. A force de trop s'attaquer à son ancien parti politique et à son président, l'opinion finit par se demander si ses agissements ne bénéficiaient pas de votre soutien. Alors, vous n'êtes plus vu comme un Président impartial et neutre. Mais en quoi sa guerre à lui vous est profitable ? Quand bien même elle vous profiterait, il n'est pas à exclure qu'elle vous nuit.

La population guinéenne ressent de plus en plus d'anxiété en raison de ses difficultés économiques. Il est impératif que le gouvernement agisse pour atténuer cette souffrance et reste connecté à la réalité des citoyens. Les Guinéens peinent à avoir de quoi manger et à payer leurs loyers. Après deux semaines d'ouverture des classes, de nombreuses familles peinent à envoyer leurs enfants à l'école.

Le nombre d'indigents ne cesse de croître. Il suffit de voir dans les rues la croissance du nombre de personnes tendant la sébile. Et votre ministre des finances ne semble pas comprendre les vraies questions économiques et financières, il accorde des milliards sans appel d'offres à ses copains pour des rénovations tandis que les vrais problèmes de notre société restent sans solution : les écoles sans toit ou table bancs, des malades sans traitement et ses dernières sur les 5000 milliards nous soumettra sans nul doute à une inflation sans précédent.

Dans l'intérêt de la transition et pour tenir vos engagements initiaux, je vous encourage à envisager un remaniement gouvernemental. Cela pourrait permettre d'insuffler un nouvel élan, en plaçant à la tête du gouvernement un homme politique capable de compromis, et en incluant des acteurs compétents et dignes de confiance. Une telle démarche serait essentielle pour ne pas trahir la confiance qui a entouré votre prise de pouvoir.

Je vous remercie de prendre en considération ces préoccupations et de travailler à restaurer la confiance du peuple guinéen.

Cordialement », a écrit **Alkaly Facinet Soumah**, politologue.

Mamadou Saïdou

AUGMENTATION DES SALAIRES

Les retraités plaident leur cause

Abdoul Aziz Camara, secrétaire général adjoint de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG) a indiqué le mercredi 18 octobre 2023 que s'il y a augmentation pour les travailleurs en activité, il y aura augmentation pour les retraités. C'était à la faveur d'une conférence de presse à la Bourse du Travail.

« Le mouvement syndical guinéen, la CNTG a 2 bords pour défendre les travailleurs, ceux qui sont en activité et ceux qui sont à la retraite et le Gouvernement tient aussi compte des 2 bords. Ceux qui sont en activité et ceux qui sont

à la retraite, parce que quand nous voyons votre parcours vous avez beaucoup fait pour cette nation, vous avez donné beaucoup de choses pour ce pays, on doit le reconnaître... », a fait savoir Abdoul Aziz

Camara, secrétaire général adjoint de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG).

Dans son intervention de circonstance, le Secrétaire Général du Syndicat des

retraités, veufs, civils, militaires de Guinée, Elhadj Ousmane Sylla, a déclaré ceci : « Avant on parlait des travailleurs mais on ne parlait jamais des retraités mais aujourd'hui si un travailleur a 100% d'augmentation, les retraités aussi ont 100% d'augmentation, nous remercions sincèrement le mouvement syndical. Sur ce, nous avons des propositions aussi à faire à l'État. Nous les retraités, nous demandons une seule chose, c'est de faire en sorte que les retraités puissent rentrer en possession de leur réversion à temps. Pourquoi ? Vous voyez le jugement d'hérédité au niveau du ministère de la Justice, ça coûte excessivement cher. C'est pour cette raison que la

réversion est très difficile. Quand ton mari meurt, aller à la justice pour avoir le jugement d'hérédité c'est un tout tas de problèmes, sur ce, il faut que l'Etat essaye de revoir le prix du jugement d'hérédité. Deuxièmement, la carte d'identité biométrique, ce n'est tout le monde aujourd'hui qui peut avoir une carte biométrique. Qu'on cesse d'embêter les retraités pour la carte d'identité biométrique. Un vieillard dès que tu vois son visage tu n'a pas besoin de lui demander une carte d'identité, il te présente juste une pièce justificative que c'est lui, il faut prendre ça »

Kéfina Diakité

UFR

Une manifestation en vue pour le retour du président du parti

L'Union des forces Républicaines (UFR) exige la restitution du domicile de la Minière de son président, Sidya Touré qui vit en Côte d'Ivoire. Pour se faire entendre des autorités de la transition, la troisième force politique du pays projette d'organiser une manifestation et demande à ses militants et sympathisants de se tenir prêts pour descendre dans la rue. Cette annonce a été faite le samedi 21 octobre 2023 au siège national du parti à Matam.



« (...) Préparez-vous les femmes, les jeunes nous allons sortir bientôt pour réclamer la restitution du domicile du président, de sa sécurité et de son retour en Guinée », a annoncé le responsable de la jeunesse de l'UFR, Ousmane Tolo Soumah lors de la célébration en différé de la fête de l'indépendance par ledit parti.

Il y a lieu de rappeler que c'est au mois de février 2022 que le domicile privé de Sidya Touré situé à la Minière a été récupéré par le CNRD dans le cadre de la récupération des domaines de l'Etat. Et, c'est depuis lors le leader de l'Ufr a quitté la Guinée pour s'exiler en Côte d'Ivoire. La question que beaucoup se posent cependant est de savoir si l'UFR pourra mettre à exécution cette menace de manifestation pour se faire entendre des autorités de la transition. Les jours et les semaines à venir nous apporteront la réponse à cette réponse. Un autre poids lourd de la politique guinéenne se trouve dans la même situation que le chef de file de l'UFR. Il s'agit du leader

de l'UFDG, Cellou Dallein Diallo, qui est lui aussi absent du pays depuis des mois. Il a pratiquement élu domicile à Dakar, au Sénégal. Ses détracteurs indiquent qu'il a peur de la CRIEF qui l'attend de pied ferme dans l'affaire Air Guinée.

Mamadou Oury

VIOLENCES CONTRE LES JOURNALISTES Le RPG Arc-en-ciel exprime sa solidarité à la presse

L'opinion nationale s'est indignée de la scène de violence subie par les journalistes lors de la marche pacifique organisée le lundi, 16 octobre 2023 par le Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée pour protester contre la restriction dont est victime le site Guineematin.com depuis deux mois. Contre toute attente, cette marche des hommes de médias qui n'avaient que des micros et caméras dans les rues de Kaloum, a été réprimée par des agents de sécurité qui ont molesté trois des quatorze journalistes qu'ils ont interpellés. D'ailleurs, ces journalistes se trouvent hospitalisés dans des structures sanitaires à leurs propres frais.

Dans une déclaration, l'ancien parti au pouvoir a condamné cet acte qu'il qualifie d'ancienne pratique et a appelé à une union des Forces Vives de Guinée pour mettre fin à cette pratique qui constitue un recul de la démocratie. « La Direction Nationale du Parti RPG AEC, a suivi avec une grande attention les actes de violence et d'harcèlement subis récemment par des journalistes dans l'exercice de leurs métiers qui se fondent sur des principes consacrés.

A cet effet, la Direction Nationale du Parti considérant ces pratiques comme déphasées, affirme sa solidarité à la défense des droits des victimes. Dans ce cadre, elle invite toute la classe politique et les acteurs sociaux à une coalition des forces pour mettre un terme à ces

actes portant des préjudices énormes aux acquis majeurs de notre démocratie. Ainsi, elle réitère son attachement aux valeurs relatives aux libertés de la presse qu'elle considère comme cheville ouvrière de toute démocratie.

C'est bien pourquoi, face à ces dérives qui sont devenues récurrentes, la Direction Nationale du Parti, demande aux Forces Vives de Guinée d'inscrire parmi leurs priorités cette situation. Elle estime que cette recommandation est fondamentale dans ce contexte de transition chargée d'enjeux », a lu Marc Yombouno.

L'ancien parti au pouvoir est fier du rôle que jouent les journalistes dans l'exercice de leur métier. De quoi leur rendre un hommage à juste titre.

« Au titre des devoirs de mémoires qui s'imposent,

le Parti RPG AEC est fier des sommités de liberté atteintes par la presse lors de la gouvernance du PRAC à en juger par la multiplicité des chaînes de radio-télévision, de médias en ligne et d'émissions. Cette grande allure est aujourd'hui bloquée par plusieurs obstacles dont entre autres, des poursuites et arrestations », a-t-il dénoncé.

Enfin, la Direction Nationale du Parti réaffirme une fois de plus, son soutien à la presse nationale pour l'aider à surmonter les obstacles et à sortir des menaces qui pèsent sur elle aujourd'hui nonobstant son statut de premier partenaire des populations et gouvernants, des acteurs sociaux et politiques bref de tous, a exprimé l'ancien ministre du Commerce.

Samuel Demba. D

CRIEF

Le renvoi du dossier Oyé Guilavogui, après le retour de ses avocats dans la procédure

Les avocats de l'ancien ministre des Postes et Télécommunications et ancien ministre de l'Environnement du régime déchu, Oyé Guilavogui, ont signé leur retour à l'audience du mercredi 18 octobre 2023 à la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Une procédure dont ils s'étaient retirés depuis le mois de juin dernier.

Me Salifou Beavogui et Me Doumbouya sont les avocats

de l'ancien ministre des Postes et Télécommunications et ancien ministre de l'Environnement du régime déchu, Oyé Guilavogui, poursuivi par la CRIEF pour détournement de deniers publics. Ils avaient quitté la procédure suite au refus de la Cour de clôturer les débats pour la phase des plaidoiries et réquisitions. Ils ont finalement signé leur retour à l'audience du mercredi 18 octobre 2023.

Le substitut du procureur, Moustapha Mariama Diallo, les

accuse d'avoir contribué au retard de la procédure, tout en requérant à la cour de renvoyer l'affaire à huitaine afin de permettre au dernier témoin absent d'être entendu.

Une demande qui a été soutenue par le représentant de l'Agent judiciaire de l'Etat, Me Amadou Baben Camara. La défense, pour sa part, s'est opposée à tout renvoi. Elle a demandé à la cour d'accorder une liberté provisoire à son client, placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis avril 2022.

Selon Mediaguinee, le président Alhassane Mabinty Camara a finalement renvoyé l'audience au 25 octobre prochain pour se prononcer sur la demande de mise en liberté provisoire du prévenu. Et pour écrire à la banque centrale de la République de Guinée afin d'avoir les relevés bancaires relatifs à l'utilisation des 50 millions de dollars. Aussi pour mettre à la disposition des parties des relevés de comptes de monsieur Oyé Guilavogui. Et, pour la comparution du dernier témoin.

Mamadou Saïdou

LAMBANYI

Des élèves gazés pour avoir manifesté contre la démolition de la cour de leur école

Plusieurs élèves appuyés par des jeunes de Lambanyi, un quartier situé dans la haute banlieue de capitale, sont descendus dans la matinée du mercredi 18 octobre 2023 pour exprimer leur ras-le-bol contre la démolition d'une partie de clôture de leur établissement privé, le groupe scolaire " El Hadj Ousmane Souaré ", ancien Saint Joseph. En colère, ces jeunes surexcités se sont introduits dans le motel non loin de leur école du mis en cause pour vandaliser le lieu. Ils ont déversé des casiers de jus, bière et liqueur; cassé des bouteilles sur la chaussée pour venger leur responsable puis descendre dans le domicile du propriétaire du lieu de loisirs en lui proférant des menaces.



Dans la foulée, cinq jeunes ont été interpellés, d'autres blessés qui sont dans des structures privées pour des soins, suite aux échanges de gaz lacrymogènes contre des cailloux qui ont eu lieu entre ces jeunes et les agents de sécurité déployés sur les lieux.

Ces tensions ont duré des heures avant que le calme ne revienne. Le temps pour les deux protagonistes de s'expliquer.

En premier lieu, le Directeur du Groupe Scolaire Elhadj Ousmane Souaré est visiblement sous le choc. Ce

promoteur de l'éducation ne comprend pas comment un individu peut s'attaquer à une école qui forme les enfants. « Il n'est pas guinéen ce monsieur, c'est pourquoi il ne se soucie pas des problèmes du pays. C'est un tenancier de bar, il ne se soucie que de son business. C'est à 6h du matin

que mon vigile m'a appelé pour me dire qu'il a vu six pickups qui sont venus casser l'école. N'oubliez pas qu'il avait porté plainte contre moi chez le chef de quartier. Il m'accuse d'être en complicité avec le chef de quartier concernant sa parcelle, que c'est l'Etat qui a pris sa parcelle lui promettant de lui restituer une partie et cela ne s'est pas passé comme prévu. Il va voir des gens pour les envoyer ici et venir casser notre établissement. C'est ce qu'il a fait ce matin et les élèves ont répondu. Actuellement nous avons trois élèves en urgence grièvement blessés et certains sont arrêtés par la gendarmerie en les poursuivant jusqu'à dans le quartier. De surcroît le chef de mission a demandé aux agents de gazer même les tout petits de la maternelle et j'étais obligé de libérer les enfants. Sachez que depuis 1994, il a fait la même chose mais à l'époque l'école était en location. Mais maintenant nous la famille propriétaire avons

recupéré l'école, parce que nous avons acheté le terrain avec sa tante Christine. Il n'a aucun document de ce qu'il réclame aujourd'hui », a accusé Diaby Ibrahima

Mais chez le mis en cause, une certaine stupeur s'installe encore. Georges Samuel, propriétaire du bâtiment qui abrite le motel appelé " QG ", dit avoir été menacé par des jeunes en colère qui l'accusent d'avoir ordonné cette action.

« Des élèves accompagnés par certains jeunes du quartier sont venus chez moi ce matin pour jeter des cailloux. Ils disent que je suis le responsable de la démolition de la cour de leur école. Je vais vous dire, ces gens-là m'accusent dans le vide. Parce que ce sont les responsables de l'Habitat qui sont venus cocher la cour de l'école. Donc, vu que le bar est proche de l'école, ils disent que c'est moi qui suis responsable de cette démolition. Le directeur de l'école, le chef de quartier eux tous ils savent que je ne suis pas responsable de ça », s'est-il défendu en tenant un document de plan de la zone.

Mamadou Bangoura, président du conseil de quartier de Lambanyi a dit ceci : « C'est à cause de cette route, il dit que l'Etat a fait l'aménagement, j'ai dit oui mais sur le papier. Le virage n'est pas loti. Donc si vous voulez l'application de l'aménagement sur ce point seulement, j'ai dit que c'est paradoxal. Je préfère que vous attendiez que l'Etat fasse une restriction, moi-même j'ai écrit pour qu'on fasse la restriction de tout le virage, il dit non, que la route là doit être barrée et orientée de l'autre côté. Qu'on doit le rajouter sur son terrain. Que le lotissement lui a donné cette route. Hier dans le bureau de madame la commissaire, j'ai dit que le moment est mal indiqué. Ils attendent que l'école ouvre ses portes pour venir démolir le mur. Pourquoi pendant les vacances tu n'as pas exécuté, il dit non l'Etat n'était pas prêt »

VIOLENCE CONTRE DES JOURNALISTES

Ousmane Gaoual réagit aux accusations portées contre les forces de l'ordre

Il y a eu 13 arrestations dont 4 blessés parmi les journalistes lors de la manifestation appelée le lundi 16 octobre, par le Syndicat des Professionnels de la presse de Guinée (SPPG) à Kaloum.

Comme il fallait s'y attendre, le syndicat des journalistes, après les faits, a dénoncé la violence exercée sur les manifestants pacifiques par les forces de l'ordre. Des accusations qui ont été balayées par le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, qui parle

plutôt de bobo, tout en mettant au défi toute personne ayant des preuves de cette violence de les montrer. «Ce que vous appelez la brutalité, c'est même l'autre manière de le traduire. Regardez, dans la répression normale, il y a des armes conventionnelles, c'est les lacrymogènes. Une

manifestation, ce qu'on appelle les armes conventionnelles utilisées pour disperser une foule, ce sont les gaz lacrymogènes. Le fait d'utiliser les gaz lacrymogènes pour disperser les gens, ce n'est pas violent, ce n'est pas agressif.

[...]Si on fait des interventions de police en train de dire qu'on a été agressé ou violenté, c'est faux. Ce traitement de l'information était biaisé.

Personne de vous ne peut diffuser une image où vous voyez un de vos confrères

brutalisé par la police.

Si vous sortez ça, les sujets peuvent être poursuivis. Qu'ils soient policiers ou gendarmes. Si vous avez des vidéos ou des images de témoignages que la police et la gendarmerie brutalise un citoyen, il va être poursuivi.

C'est clair. Mais le fait de dire qu'ils ont brutalisé les gens, il faut quand même respecter tout le monde.», a réagi Ousmane Gaoual Diallo, le ministre porte-parole du gouvernement.

Mamadou Saïdou

Samuel Demba D.

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Le Directeur général de l'ERAM de Bentourayah se confie

Le vendredi, 20 Octobre 2023, l'Ecole régionale des arts et métiers (ERAM) de Bentourayah située dans la sous-préfecture de Manéah, préfecture de Coyah a été inaugurée par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, en compagnie des cadres du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi.



Quelques heures avant l'inauguration proprement dite, le Directeur Général l'Ecole régionale des arts et métiers (ERAM) de Bentourayah, Kabinet Doumbouya, s'est fixé des objectifs précis et a décliné ses ambitions. « L'école ERAM est une institution d'enseignement technique et professionnel, elle est composée de deux grands sites. Le premier site c'est le site des ateliers et des laboratoires, nous avons un

labo de BTP, aussi des ateliers mécaniques de poids légers et mécaniques engins lourds également.

Nous avons des tours qui permettent de fabriquer des pièces.

Le second site, c'est le bloc administratif qui est composé de plusieurs bureaux. Nous avons le centre multimédia où se trouve une salle informatique de 42 ordinateurs, une salle de lecture, une infirmerie moderne capable de répondre à nos besoins... Nous

avons un restaurant moderne, un amphithéâtre de 300 places pour les étudiants, des logements pour les formateurs et le DG lui-même. C'est pour vous dire que c'est un trésor que nous avons ici.

Toutes les dispositions sont prises, tout le monde est pris en compte dans cette école, du primaire jusqu'au niveau du bac, car nous abritons aussi le centre d'apprentissage post-primaire et secondaire.

Je profite de l'occasion pour remercier le président de la Transition Colonel Mamadi Doumbouya, nous sommes vraiment reconnaissants pour ses efforts.

Personne ne sera laissé pour compte, notre ambition c'est de transformer cette école en 3 ans en une école de référence en matière de formation technique et professionnelle », a confié le Directeur Général l'Ecole régionale des arts et métiers (ERAM) de Bentourayah, Kabinet Doumbouya.

Mamadou Oury

CFP DONKA

L'école porte désormais le nom de Camara Laye

Le vendredi 20 octobre 2023, le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi (METFPE), Alpha Bacar Barry, était dernier sur le terrain avec le chef du gouvernement et des membres du cabinet présidentiel (ministre secrétaire général, ministre directeur de cabinet) pour procéder à l'inauguration d'infrastructures relevant de son département.

A Bentourayah (Manéah), dans la préfecture de Coyah, la délégation gouvernementale a procédé à l'inauguration de l'Ecole régionale des arts et métiers (ERAM) qui s'appellera feu Ibrahima Soumah, ex-ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle.

Au Centre de Formation Professionnelle de Donka, dans la commune de Dixinn, ils ont fait une visite guidée de l'école qui porte désormais le nom du célèbre écrivain Camara Laye, auteur du roman autobiographique "L'Enfant noir". Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi (METFPE), Alpha Bacar Barry, a justifié ce choix en ces termes : « Aujourd'hui, nous allons baptiser votre école et vous avez remarqué que nous l'avons baptisé du

nom de Camara Laye. Camara Laye est connu pour être l'auteur de l'Enfant noir. Mais savez-vous dans quelles conditions il a écrit l'enfant Noir ? Camara Laye a quitté Kouroussa, il est venu à Conakry. Et à 16 ans il a commencé à étudier dans un centre de formation professionnelle qu'on appelait Georges Poiret. Et vous savez c'est où Georges Poiret? C'est là où vous êtes arrêtés comme ça. Il a fait une école professionnelle ici et il a eu un CAP de mécanicien avant d'aller à l'étranger pour poursuivre ses études »

Depuis l'avènement du CNRD, des édifices publics sont en train d'être rebaptisés au nom des personnalités qui se sont fait remarquer dans l'histoire de la Guinée, aussi tumultueuse soit-elle : Ahmed Sékou Touré, Barry Diawadou, Hadja Mafory Bangoura, Camara Laye.

Kèfina Diakité

FONCTION PUBLIQUE

Les craintes d'une grève générale

Le Gouvernement, le patronat et le mouvement syndical ont poursuivi leurs négociations tripartites se sont poursuivies le vendredi, 20 octobre 2023. Une menace de grève générale est désormais brandie par les syndicats pour se faire entendre des autorités en cas d'échec desdites négociations.

« Aujourd'hui, nous avons discuté sur le point qui concerne les travailleurs à la caisse nationale de la sécurité sociale. Ces travailleurs, lorsqu'ils partent à la retraite, même s'ils ont chacun un salaire de 100 millions de francs guinéens, tu ne peux toucher même 2.500.000 francs de ce montant, pendant que ces travailleurs cotisent à hauteur de 23%, plafonné à 520.000 francs guinéens.

Nous avons demandé à ce qu'ils aient 50% de leur dernier

salaire, mais le Gouvernement ne veut pas nous comprendre. Alors les autres parties se sont accordées avec le patronat pour que nous puissions ensemble, saisir le conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale afin de trouver une solution dans ce sens», a expliqué le syndicaliste Abdoulaye Barry de la FESATEL. Avant d'aborder le cas des cartes grises. « Sur ce point, les représentants du Gouvernement nous ont répondu qu'ils ont déjà traité

cette question avec la fédération des transports, affiliée à la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNT). Nous leur avons fait comprendre qu'il faut quand même que nous soyons raisonnables. Comment est-ce qu'on peut nous dire, ce qu'ils ont discuté au niveau de la fédération des transporteurs peut faire l'objet d'un protocole d'accord ici? On leur a dit que nous ne sommes pas d'accord et cela ne nous engage pas. Comment est-ce qu'on peut comprendre, les cartes grises

qu'on vendait à 500 mille francs guinéens passent à plus de deux millions, pendant qu'ils refusent d'aujourd'hui les salaires en Guinée. Nous nous disons que ce Gouvernement-là n'a pas pitié de sa population, de ses travailleurs. Cela étant, nous lançons un appel à l'ensemble des travailleurs de Guinée, parce que dès la semaine prochaine on va se retrouver à la bourse de travail pour essayer de voir comment convoquer une assemblée générale afin de prendre une décision qui sera

vraiment celle de déposer un préavis de grève. Rien ne va changer, puisque les travailleurs l'ont demandé depuis la semaine prochaine. Mais nous voyons que le Gouvernement ne veut pas aller dans ce sens. Alors nous allons nous retrouver avec la coordination générale dirigée par le camarade Amadou Diallo pour leur faire le compte rendu et aller dans le sens d'un dépôt de préavis de grève », a-t-il annoncé.

Mamadou Oury

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le président de la transition nomme des cadres dans plusieurs institutions du pays

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé le mercredi 18 octobre, plusieurs hauts cadres dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche du pays. Ce sont :

Institut Supérieur des Arts Mory Kanté de Dubreka (ISAMK) :

1- Directeur général : Dr Faya Pascal Ifono, précédemment directeur général adjoint chargé de la recherche de l'ISAMK de Dubreka.

2- Directrice générale adjointe chargée de la recherche : Dr Mafory Bangoura, précédemment directrice générale de la recherche de l'ISAMK de Dubreka.

École Supérieure de l'Hôtellerie et du Tourisme de Dubreka :

1- Directrice générale : Dr Fatoumata Bah, enseignante chercheuse, précédemment conseillère chargée des questions de recherche scientifique et d'innovation.

2- Directeur général adjoint chargé des études : Dr Ousmane Sangaré, enseignant chercheur, précédemment directeur général adjoint chargé des études à l'Institut Supérieur de Formation à Distance.

3- Directeur général adjoint chargé de la recherche : Karamoko Lanssary Sylla, précédemment directeur général adjoint chargé des études à l'Institut Supérieur de Formation à distance.

4 - Secrétaire général : Mamadou Kouyaté enseignant chercheur à l'Institut Supérieur de Formation à Distance.



Institut Supérieur de Formation à Distance (ISFAD) :

Directeur général adjoint chargé des études : Fayimba Mara, enseignant chercheur à l'université général Lansana Conté de Sonfonia.

2- Secrétaire général : Kandia Camara, enseignant chercheur à l'université général Lansana Conté de Sonfonia.

Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké

1- Directeur général chargé de la recherche : Dr Ahmed Amara Konaté, enseignant chercheur, précédemment directeur du laboratoire de

recherche en Géologie appliquée de l'ISMG de Boké, en remplacement de Dr Mamadi Cissé appelé à d'autres fonctions.

Université général Lansana Conté de Sonfonia (UGLCS) Conakry :

1- Recteur : Pr Daniel Lamah, enseignant chercheur, précédemment, Recteur de l'université de Kindia, en remplacement de Pr Manga Keita, appelé à d'autres fonctions.

2-Vice-Recteur chargé de la recherche : Pr Abdoul Karim Diallo, enseignant chercheur, précédemment Inspecteur

général au MESRSI en remplacement de Dr Gbagbo Onivogui, appelé à d'autres fonctions.

Université de Kindia

1- Recteur : Pr Akoimassa Zoumanigui précédemment directeur général de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG), en remplacement de Pr Daniel Lamah appelé à d'autres fonctions.

Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG) :

1- Directeur général : Pr Mamadou Cellou Diallo, précédemment directeur

général adjoint chargé de la recherche à l'ISEG, en remplacement de Pr Akoimassa Zoumanigui appelé à d'autres fonctions.

2- Directeur général adjoint chargé de la recherche : Pr Faya Oularé enseignant chercheur à l'université Julius Nyerere de Kankan.

Institut de Recherche Linguistique Appliquée (IRLA) :

1- Directrice Générale adjointe : Dr Saran Camara enseignante chercheur, précédemment Secrétaire Scientifique du Centre de recherche et de documentation environnementale pour le développement intégré de la Basse Guinée de Kindia.

Institut de Recherche en Biologie Appliquée de Guinée (IRBAG) :

1-Directeur général : Pr Mohamed Sahar Traoré, précédemment directeur général adjoint de l'Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée

2- Directeur général adjoint : Dr Gbagbo Onivogui, précédemment Vice-Recteur chargé de la recherche à l'université général Lansana Conté de Sonfonia.

Mamadou Saïdou

OBSÈQUES DE YOUSOUF SAMPIL

Les autorités de la transition aux abonnés absents

Les autorités de la transition, pour des raisons qui leur sont propres, ont boudé les obsèques de Youssouf Sampil, ancien président du village professeur Alpha Condé (PRAC) et président de J518, qui ont lieu le vendredi 20 octobre 2023, au chapiteau du palais du peuple. C'est au chapiteau du palais du peuple que familles, amis et collaborateurs fortement

mobilisés ont rendu un dernier hommage à Youssouf Sampil, ancien président du village professeur Alpha Condé (PRAC) et président de J518 décédé quelques jours plus tôt au Maroc. A tour de rôle, les différents intervenants ont fait des témoignages et se sont souvenus des faits de ce jeune cadre de l'ancien parti au pouvoir. C'est le cas par exemple de sa famille politique, le RPG

Arc-en-ciel, représentée par l'ancien ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Lansana Komara. « L'annonce du décès de Youssouf Sampil a plongé tous les militants, surtout la jeunesse, dans une profonde tristesse en raison des valeurs que tu incarnais sur le plan socio-humanitaire et politique. Tu es et resteras un modèle de leadership pour

notre jeunesse et pourquoi pas pour tous les responsables. Camarade Sampil, devant ton cercueil et ta famille, nous prenons l'engagement d'immortaliser ton nom par son inscription dans les pages glorieuses de l'histoire de notre parti », a témoigné Lansana Komara au nom du RPG Arc-en-ciel. Parlant au nom de la famille biologique, Naby Camara, l'oncle du défunt a remercié

tout un chacun pour la mobilisation et la détermination depuis la disparition de leur fils. Après la prière mortuaire, Youssouf Sampil a été conduit à sa dernière demeure le même jour au cimetière de Cameroun. Il laisse derrière lui une femme et trois (3) enfants. Que son âme repose en paix. A signaler que les autorités de la transition, pour des raisons qui leur sont propres, ont boudé ces obsèques.

Mamadou Oury

UTILISATION DE L'ARGENT PUBLIC

Le ministre Mory Condé met en garde les administrateurs territoriaux

Pendant 48 heures, des administrateurs territoriaux venus de l'intérieur du pays et ceux de Conakry ont été outillés par leur département de tutelle. Cette initiative du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation consiste à aider les directeurs et chefs de cabinet des régions administratives à s'approprier les textes règlementaires et pouvoir mieux les appliquer dans le respect de l'Etat de droit à la base. Cette rencontre est consécutive à celle des Gouverneurs, préfets formés à cet effet en septembre 2023.

Au terme de cette rencontre d'échange et de partage tenue entre les 20 et 21 octobre dans la salle de conférence du département, le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a tenu tout de même à encourager ses représentants à la base pour l'exercice de leur fonction. Conscient des défis qu'il attend d'eux, Mory Condé a demandé à ses hôtes de faire appliquer ce que la loi dit dans la prise de leur décision. Cependant, il promet de sanctionner ceux qui se rendront coupables de malversations financières non justifiées.

Dans son allocution de clôture, il a tenu à rappeler que ces Directeurs et chefs de cabinet sont ceux-là qui sont à côté des gouverneurs, et aussi des ordonnateurs de l'État à l'intérieur du pays. Cela voudrait dire selon le chef du département du MATD que les comptes de l'État qui sont dans les régions où se trouvent l'argent public, ce sont les gouverneurs qui sont les ordinateurs mais c'est aux Chefs de cabinet administrativement qui doivent travailler avant de soumettre les documents aux gouverneurs pour la signature. Si un directeur régional a une activité, l'argent a été viré au niveau de la trésorerie régionale avant de l'amener au niveau du gouverneur pour la signature, qu'ils doivent se rassurer que techniquement l'activité est planifiée, si c'est planifié, est-ce que les termes de référence existent, quels seront les cibles de l'activité ? Toutes ces conditions-là, doivent être réunies et placées dans une chemise, c'est sur la base de ça que le gouverneur va apposer sa signature sur le bon pour pouvoir décaisser l'argent de l'activité. Quelles que soient leurs relations avec les personnes qui viennent souvent vers eux pour demander des bons de décaissement, ils doivent se rassurer que tout se passe bien », a-t-il conseillé.

Avant de rejoindre leurs préfectures respectives, le Ministre de l'Administration du



territoire a partagé à ses hôtes, les dernières consignes du Président de la transition relative à l'orientation de la CRIEF.

« Comme l'a dit Monsieur le Président de la République lors du dernier conseil des ministres, la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF) n'est pas faite que pour ceux-là qui ont géré avant nous c'est pour nous aussi. D'abord nous devons avoir un comportement exemplaire dans la gestion de la chose publique. Depuis les indépendances, c'est la gouvernance du CNRD qui a quand-même montré que lorsque nous sommes investis d'un pouvoir au nom de l'État, on doit rendre compte de ce que nous avons fait. Vous avez vu que depuis que cette Cour a commencé à travailler beaucoup de personnes sont passées devant cette cour. Certaines ont été blanchies, d'autres condamnées, il y en a qui ont encore des dossiers pendants. Donc cela voudra dire que si dans l'exercice de vos fonctions vous jouez avec la légèreté dans le cadre de vos responsabilités vous serez les seuls à répondre devant les cours et tribunaux. S'il arrivait qu'un sectoriel a de l'argent à décaisser même si c'est moi qui vous appelais pour dire il faut faciliter, si les conditions ne sont pas réunies, dites très gentiment Monsieur le Ministre ou monsieur le secrétaire général on voudrait bien vous servir mais telle personne n'a

pas toutes les conditions pour nous permettre de soumettre le document à la signature de Monsieur le gouverneur. Vous devez vous rassurer parce qu'il est de votre responsabilité de le faire. Et aucune activité ne

doit être organisée si lors du conseil régional du cabinet que vous devez tenir désormais les lundis c'est-à-dire après le compte rendu de la semaine dernière si l'activité n'a pas été discutée et les

termes de référence partagés à tous les cadres au niveau régional quelle que soit l'urgence. Aucune urgence ne doit justifier la violation d'une procédure administrative. Aucune urgence ne doit amener quelqu'un à violer une procédure administrative. Si vous le faites, vous vous rendez coupables ou complices d'une situation de détournement de l'argent public. », a-t-il ajouté.

Après deux ans de transition, Mory Condé estime que tout n'est pas rose mais la volonté du Président de la République et la volonté de l'ensemble du gouvernement est de parfaire la façon de gérer le bien public dans le pays. « Vous êtes (Administrateurs territoriaux) l'un des maillons essentiels pour faire ce travail », a-t-il conclu.

Samuel Demba. D

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL Toujours pas de fiches de parrainage pour Ousmane Sonko

Les autorités sénégalaises refusent de délivrer au mandataire de l'opposant emprisonné Ousmane Sonko des fiches de parrainage, une étape indispensable pour être candidat à la présidentielle de février 2024, ont indiqué vendredi deux responsables de son parti dissous.

Un juge de Ziguinchor (sud) a annulé la semaine passée la radiation de M. Sonko, troisième de la présidentielle de 2019, des listes électorales qui l'empêchait d'être candidat. Ce rétablissement permettrait a priori à M. Sonko, écroué fin juillet après des mois d'épreuve de force avec le gouvernement et la justice, de concourir à la présidentielle dont il serait l'un des principaux candidats.

Mais la Direction générale des élections (DGE) « refuse depuis hier » (jeudi) de délivrer les formulaires devant servir à

recueillir les parrainages nécessaires à une candidature, au motif qu'elle « ne reçoit pas aujourd'hui », a dit à l'AFP vendredi un porte-parole du parti dissous, Ousseynou Ly.

C'est « une ruse pour tirer sur les délais d'attente, le temps d'accélérer leur pourvoi, et entraver l'exécution d'une décision de justice », a dénoncé vendredi dans un message posté sur les réseaux sociaux El Malick Ndiaye, un autre proche de M. Sonko. Il a appelé l'opposition à s'unir pour exiger une « *élection libre, inclusive et transparente et éviter un hold-up électoral* ». La DGE est restée silencieuse depuis.

M. Sonko a été déclaré coupable le 1er juin de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de se présenter au procès qu'il dénonçait comme un complot

pour l'écarter de l'élection, il a été condamné par contumace.

M. Sonko a été écroué fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'Etat. Les autorités ont annoncé la dissolution de son parti le même jour. Les autorités mettent en cause sa responsabilité dans une série d'épisodes de contestation qui ont fait des dizaines de morts.

Candidat à la présidentielle de février 2024, M. Sonko, 49 ans, accuse le président Macky Sall, qui s'en défend, de vouloir l'écarter du scrutin par des procédures judiciaires. M. Sall, élu en 2012 et réélu en 2019, a annoncé début juillet ne pas se représenter.

AFP

La CAN, c'est maintenant ou jamais.

La réponse de Kaba Diawara à ses détracteurs ne doit plus être verbale mais plutôt dans l'obligation du résultat à la prochaine CAN en Côte d'Ivoire. Tout entraîneur en manque d'inspiration noie son souci dans les discours basiques pour distraire le public. Le rendez-vous d'Abidjan c'est pour bientôt, j'espère que le Syli ne tombera pas 13 fois dans le même trou jusqu'à se faire prendre par la Gambie des joueurs uniquement locaux venus pour leur baptême de feu au pays de Paul Barthélémy Biya.

Est-ce-que nos hommes savent que c'est les directives d'une rencontre continentale de foot qui dictent les paramètres du déploiement de l'intelligence de l'entraîneur en chef. Je fais référence aux mots d'ordre et les consignes de gestion de l'espace, y compris la bataille elle-même sur le gazon. Pour y arriver, il y a le choix des hommes, le moment, le positionnement, les rôles individuels/collectifs, la vitesse, la technique, l'endurance, la passe et les centres frappés. La Feguifoot et son Kaba Diawara ont-ils un plan B pour une sortie honorable du borbier ivoirien face à l'écurie des gabarits du groupe C dont le Sénégal fait partie? À noter que ce dernier est résolu à faire subir au Syli l'enfer de toutes les vicissitudes des 90mn de la journée du 15 janvier 2024.

Kaba Diawara, tu es prévenu, nous voyons déjà pointer à l'horizon quelques erreurs de calcul en voulant parier sur le mauvais cheval des infirmeries; ancien de Liverpool et non actif présentement à Bremen.

Ne comptez pas sur moi pour bénéficier d'une mesure de tendresse s'agissant du Syli national, notre patrimoine commun à nous tous.

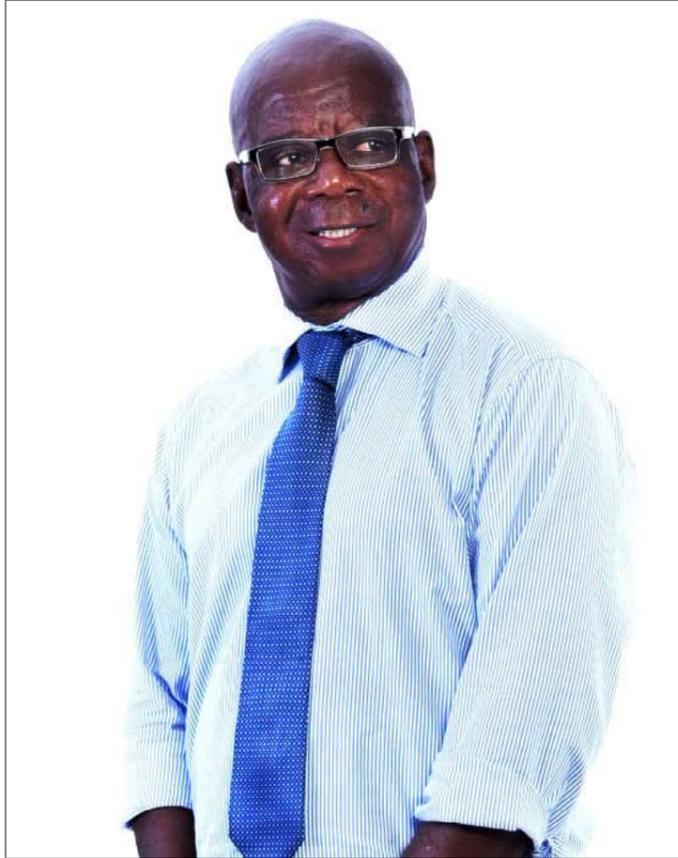
Les maladies cardiovasculaires, les hypertensions artérielles n'emporteront aucun guinéen assis cette fois-ci tranquillement devant les écrans de son poste télé. Si cela arrivait! et le Ministère des Sports, et la Feguifoot en seront responsables.

Vous êtes prévenus.

Secret de la recette:

Si vous voulez obtenir ce que vous n'avez jamais eu, commencez à faire quelque chose que vous n'avez jamais fait; cela implique le don de soi.

Où vous revenez avec le trophée, ou vous continuez ailleurs, la dernière option n'est pas



négociable.

Les multiples échecs de notre équipe nationale se sont hébergés dans une fatalité injustifiée au détriment de l'argent public qui aurait peut-être servi à bâtir deux ou trois ponts pour désenclaver nos districts. Il ne s'agit plus de se qualifier pour ne faire que de la figuration et puis venir s'asseoir sur un plateau télé pour jouer aux victimes innocentes. Les déboires de la dernière CAN hantent encore les esprits des Guinéens. Les plus alarmants sont surtout les faibles résultats des matchs tests ou matchs amicaux en marge de la trêve internationale.

Guinée/Guinée-Bissau (0-1) et un nul (1-1) devant le Gabon. Bref on a affaire à une fédération minimaliste: gagagaga.

En dépit de mon scepticisme, j'ose espérer que l'aventure des rouge jaune vert au bord de la lagune Ebrié sera cette fois-ci porteuse de victoire jusqu'au trophée continental.

Il est d'autant plus important de noter que nos hommes en treillis n'accepteront pas que les

choses se passent comme par le passé. La tolérance zéro des hommes en treillis tape déjà à la porte de la Feguifoot. Il y a de quoi

s'inquiéter et prendre la menace au premier degré. Cela ne concerne pas seulement la fédération guinéenne de foot mais aussi tout ce qui relève du portefeuille de l'Etat: il s'agit bien là de notre argent et plus pertinent c'est quand l'hymne national donnera le ton aux tricolores guinéens devant 40 à 50 mille spectateurs présents pour les besoins de la cause.

Kaba Diawara, tu es prévenu et tu as 90 jours pour trouver les clefs des matchs en fonction des adversaires en vue.

Je sais que le football n'est pas cartésien mais c'est pas une raison pour laquelle je m'en tiens pour être tolérant quand nos joueurs tapent poteau à défaut de trouver le chemin du filet.

Il est temps de quitter la zone rouge de 81è au classement Fifa le 21 septembre 2023 pour une fédération vieille de 63 ans

et membre de la CAF depuis 1961.

La Feguifoot ira à Abidjan pour sa 13è participation après avoir joué une seule finale de la CAN contre le Maroc.

47 ans passés, la Feguifoot ressemble qu'à un musée de douleur, de larmes, de tristesse mais aussi de résignation.

Pour les chrétiens, ça donne double peine: attendre le retour de Jésus et celui d'un hypothétique trophée continental de football.

"Je ne suis pas contre le Syli national en particulier, je joue pour me battre contre l'idée de perdre". Je vous ai à l'œil.

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école, pardonnez-moi pour mon illettrisme.

Thomas Morgan Mamy
Tél: 623 19 49 16

NIGER

Le régime militaire affirme que Mohamed Bazoum a «tenté de s'évader»

Le président déchu et retenu prisonnier depuis le coup d'état de juillet aurait tenté de s'évader. Les putschistes ont affirmé que sa tentative avait «échoué».

Le régime militaire arrivé au pouvoir à la tête du Niger par un coup d'État fin juillet, a affirmé jeudi 19 octobre au soir que le président déchu Mohamed Bazoum, retenu prisonnier depuis le putsch a «tenté de s'évader», en vain. Jeudi, «autour de 3h du matin, le président déchu Mohamed Bazoum accompagné de sa famille, ses deux cuisiniers, et deux éléments de sécurité a tenté de s'évader de son lieu de détention», a déclaré le porte-parole du régime, le colonel major Amadou

Abdramane, à la télévision nationale, précisant que cette tentative avait «échoué» et que «les principaux auteurs et certains de leurs complices» avaient été arrêtés.

Prisonnier Selon le colonel major Amadou Abdramane, le plan d'évasion de Mohamed Bazoum visait d'abord l'emmener «dans une planque en périphérie de Niamey», avant d'emprunter des «hélicoptères appartenant à une puissance étrangère», sans préciser laquelle, en direction du Nigeria. Dénonçant «l'attitude irresponsable» de Mohamed Bazoum, il n'a

pas précisé où se trouvait le président déchu jeudi soir.

Ce dernier refuse de démissionner depuis le coup d'Etat du 26 juillet et était retenu prisonnier dans sa résidence au sein du palais présidentiel avec sa femme Haziza et son fils Salem. Le 18 septembre, il avait saisi la justice ouest-africaine pour demander sa libération et le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Niger. De nombreux pays et organisations continuent d'appeler à sa libération, mais le régime militaire au pouvoir reste pour l'heure inflexible.

AFP